

Union départementale des syndicats CGT du Cher



8, place Malus 18000 BOURGES

Tel 02 48 21 24 79

Courriel : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

Web : www.ud18.cgt.fr

Vierzon le 12 mars 2010 à 10 h 30

Motion du congrès de l'Union départementale des syndicats CGT du Cher relatif au conflit social à la Base Intermarché de Levet

Les délégués des syndicats CGT du département du Cher, réunis en Congrès à Vierzon les 11 et 12 mars 2010, apportent leur total soutien aux salariés de la base Intermarché de Levet, en lutte pour leurs revendications et pour le respect des droits syndicaux.

Les syndicats CGT du Cher dénoncent l'attitude répressive et provocatrice de la direction de l'établissement (menaces, prises en photo des grévistes etc.).

La direction porte seule la responsabilité du durcissement de la situation.

Les syndicats CGT du Cher exigent de la direction de l'établissement et de celle du groupe, l'ouverture immédiate des négociations.

Les syndicats CGT du Cher demandent à la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, ainsi qu'à Madame le Préfet du Cher, d'intervenir auprès des dirigeants de l'établissement, pour exiger de celle-ci l'ouverture immédiate des négociations, le respect des droits syndicaux et l'arrêt de toute provocation.

Les syndicats CGT du Cher demandent à Madame le Préfet d'ordonner le retrait des forces police.

Ce ne sont pas les salariés les délinquants mais la direction qui s'assoie sur le Code du travail.

Les syndicats CGT du Cher mandatent leurs responsables départementaux pour assister leur syndicat dans les négociations qui pourraient s'ouvrir avec la participation de la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Vierzon, le 12 mars 2010 à 10 h 30